

2.2 L'exigence de falsifiabilité

Spécialement on exige d'une GT qu'elle se constitue en modèle falsifiable tant du côté de l'empirique que du côté formel. De cette exigence il résulte une obligation d'exhaustivité que quelqu'un comme E. BACH a très bien su expliquer. Je le cite longuement quoique évidemment son propos porte exclusivement sur les Grammaires de Phrase.

"Il est clair que si la linguistique n'a pas à être une branche de la métaphysique, il doit être possible de mettre à l'épreuve les prédictions (qu'elle engendre) (rajouté par moi). Mais tester des prédictions dans une science qui s'occupe d'une institution culturelle ne saurait en aucune façon être une petite affaire.

Supposons que nous ayons une grammaire G d'une langue L et supposons aussi que nous ayons à notre disposition plusieurs moyens de simuler des énoncés à partir des séquences terminales de G (par exemple, à l'aide d'un dispositif électronique comme un Vaucoder ou au moyen de règles phonétiques destinées à un virtuose de la voix qui ne connaisse pas la langue en question), Tester cette grammaire implique différentes étapes:

- 1) dériver les séquences terminales de G,
- 2) découvrir si une séquence particulière se trouve dans L,
- 3) trouver et transcrire les phrases de L directement,
- 4) vérifier si ces phrases transcrites de L sont dérivables de G.

Les deux premières procédures s'occupent de découvrir si G décrit seulement les phrases de L; les deux dernières si G décrit toutes les phrases de L. A chaque point surgissent un certain nombre d'embûches et de difficultés.

En premier lieu, nous devons prendre garde que notre grammaire n'apparaisse pas, à notre insu, plus fine qu'elle n'est en réalité, et choisir seulement les phrases raisonnables qui peuvent en être dérivées, tout en laissant de côté plus d'une non-phrase qui pourtant en eût été également dérivable. Par exemple, dans une grammaire qui groupe en une seule classe terminale les mots: homme, garçon, balle, magie, phrase, nous devons être en mesure de dériver toutes sortes de phrases raisonnables: l'homme frappe le garçon, le garçon lance la balle, l'homme dérive la phrase, le garçon était effrayé par la magie. Mais la grammaire engendrera aussi: la balle lance le garçon, la phrase était effrayée par le garçon, l'homme dérive une magie. Pour s'assurer que c'est la grammaire seule qui produit la description, il est souvent commode de faire produire par quelqu'un qui n'a aucune connaissance de la langue qu'on décrit des dérivations aléatoires. Au fur et à mesure que les descriptions grammaticales deviennent de plus en plus complexes et détaillées, on peut espérer que le contrôle des théories sera facilité si l'on programme un ordinateur afin de sortir ces dérivations de hasard.

Au cours de la seconde étape ci-dessus, on a à établir un test expérimental de grammaticalité, ce qui n'est pas toujours facile.

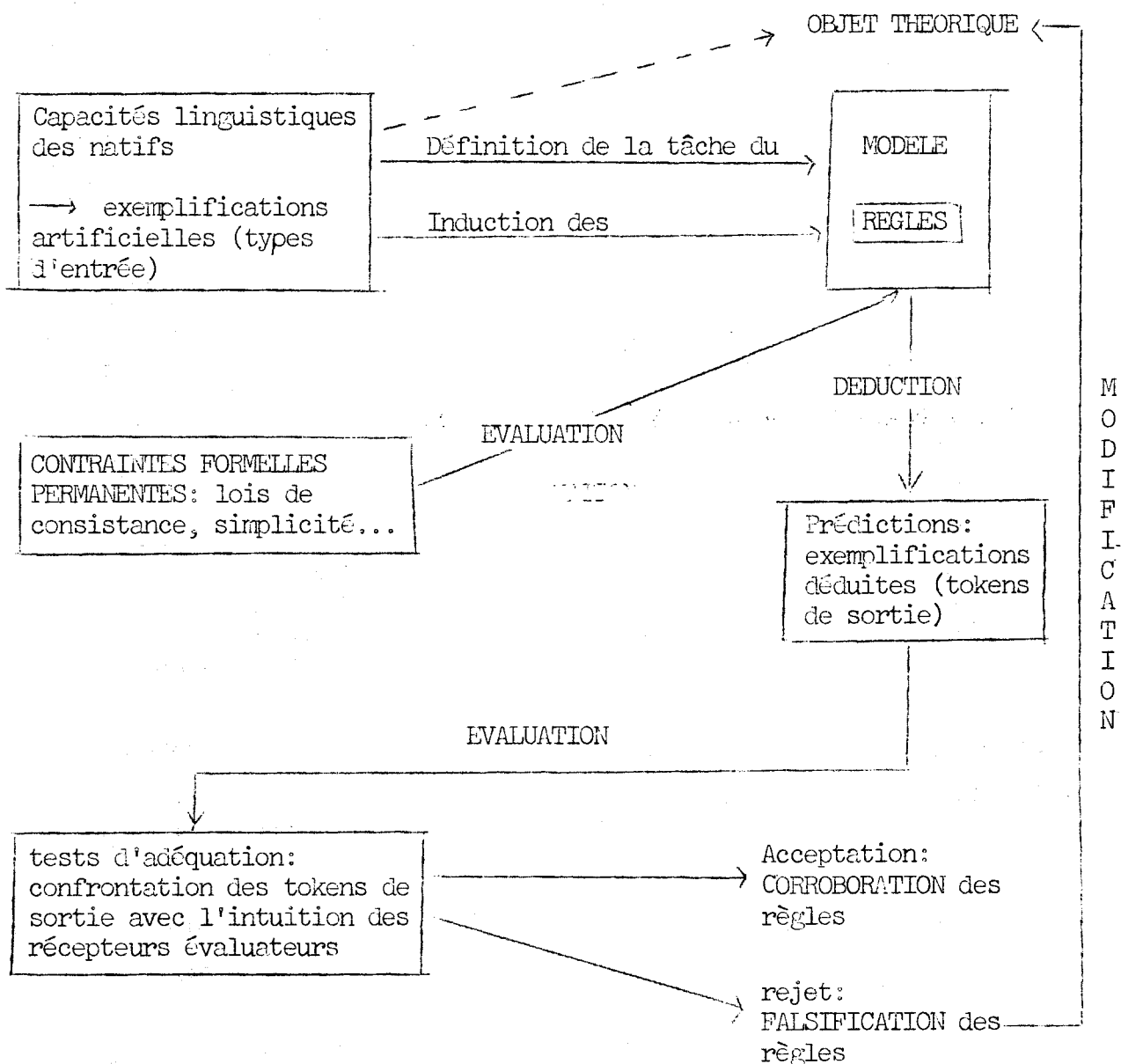
Un test évident consisterait à poser la question pour chaque séquence dérivable de la grammaire: "cette phrase fait-elle partie de L?" (c'est-à-dire que nous demandons à l'informateur: "pouvez-vous dire telle ou telle chose?). C'est là probablement le type de test le plus fréquent dans toute espèce de description linguistique, y compris le cas où le linguiste est son propre informateur. Il y a cependant des difficultés à adopter cette procédure. Il est bien connu que les gens sont incohérents: ce qu'ils pensent, qu'ils disent ou devraient dire n'est pas ce qu'ils disent en réalité. Il se pourrait bien qu'une certaine sorte d'informateur anglais rejette *It's me **, même s'il a régulièrement utilisé cette phrase auparavant. On a proposé d'autres tests. Ainsi, nous pourrions faire lire à des informateurs des phrases et comparer leurs réactions en face de suites grammaticales et de suites agrammaticales (comme une grammaire établie l'aurait prédit), en formant l'hypothèse que les réactions à des phrases agrammaticales seront marquées par davantage d'hésitations, par des intonations accompagnant d'ordinaires des énumérations de paquets d'items sans lien entre eux, etc. Ou bien nous pourrions évaluer les persistances de phrases grammaticales et de phrases agrammaticales en nous fondant sur la théorie selon laquelle les informateurs sont en mesure de mémoriser et de reproduire les phrases grammaticales plus facilement que les phrases agrammaticales de même longueur." (1)

Pour ce qui est du problème qui nous préoccupe l'exigence de falsifiabilité revient donc à stipuler que la GT comporte:

- un vocabulaire de description totalement défini et dépourvu d'ambiguïté, de règles explicites, des dérivations strictement algorithmiques...de telle sorte que l'on puisse toujours déterminer le champ théorique d'application d'une règle (ce qu'elle entend couvrir comme faits) sans risque de confusion;
- des dérivations complètes permettant de passer des suites descriptives non terminales à des suites terminales (ou sub-terminales) de telle sorte que l'on puisse valablement soumettre les prédictions du modèle à des récepteurs évaluateurs de sortie. De cette dernière conséquence il résulte donc qu'une GT doit disposer d'un lexique complet (assorti d'une composante morpho-phonologique) conçu de telle sorte qu'il puisse traduire (dans le sens de la synthèse comme dit J.S. PETOFI) les suites catégorielles de description en des énoncés naturels pratiquement évaluable.

On résume et rassemble les remarques ci-dessus (2.1 et 2.2) dans le schéma suivant qui figure l'organigramme idéal d'une recherche modélisante déductivement orientée:

(1) "Introduction aux grammaires transformationnelles", pp. 198-199.



En ce qui concerne les procédures (opérationnelles) d'évaluation de l'adéquation empirique des GT (cette question mériterait à elle seule de longs développements). E. BACH fournit, pour les Grammaires de phrase, des remarques intéressantes (cf. passage cité) qui peuvent être reprises, la question sera rapidement évoquée dans un instant à partir d'un autre point.

2.3 Falsifications empiriques et modifications intrathéoriques

Toute évaluation falsifiante conduit à une modification des règles d'où l'exemplification inadéquate est déduite. Plusieurs cas

sont à envisager:

- a) . une modification peut consister en une reformulation
(recherche d'un gain de précision); en un changement proprement dit
ou en une adjonction (la règle R étant incapable à elle seule de rendre compte des exemplifications falsificatrices on en propose une autre que l'on soumet à évaluation);
- b) . une modification peut ou non atteindre profondément le modèle entier
ex.: la falsification du modèle de grammaire générative et transformationnelle de 1957 (cf. "le garçon effraie la sincérité") conduit N. CHOMSKY (1965) à introduire dans la grammaire des traits syntactico-sémantiques de sous-catégorisation qui changent le modèle initial puisqu'ils portent atteinte au postulat du primat exclusif de la syntaxe;
- c) . lorsqu'il y a atteinte profonde l'objet théorique initialement construit à l'origine du modèle peut être déplacé:

ex.: l'incapacité descriptive de la théorie standard (CHOMSKY 1965) pour des phrases du genre "Franchement il aurait mieux fait de se taire" (et pour beaucoup d'autres exemples du même ordre) a conduit à l'hypothèse performative qui revient à introduire en structure profonde une proposition supérieure de communication (JE COMMUNIQUE A VOUS en to, lo QUE \triangle P). Cette introduction déplace l'objet théorique de la grammaire générative et transformationnelle puisqu'elle intègre dans la base descriptive du modèle des traits situationnels initialement exclus de la définition de la phrase étant donné le postulat d'immanence.

autre ex.: en grammaire du texte, dans les modèles initiaux des années 70 (cf. Van DIJK "Some aspects of text grammars") on oppose texte/discours sur le principe compétence/performance. L'évaluation empirique de ces modèles a conduit à l'intégration de variables initialement situées du côté du discours parce que non conçues comme pertinentes pour la grammaire. La remise en cause du partage texte-discours revient à un déplacement d'objet théorique.

On peut évidemment faire valoir que ce déplacement est récupéré

puisque la prise en compte de variables situationnelles est effectuée dans la composante pragmatique de la GT: les traits pertinents sont donc intégrés du côté de la compétence et du système. L'"impression" qui résulte de ce déplacement c'est que le texte gagne sur le discours: chez Van DIJK (sans ses derniers travaux) on peut même se demander ce qu'il reste du discours et de la performance tant sont nombreux et variés les traits situationnels dont la pertinence pour le modèle est reconnue.

Chez cet auteur le déplacement du rapport entre les objets théoriques texte/discours apparaît aussi au travers de l'abandon d'une distinction terminologique particulière. Je signale ce point car il touche au problème de la cohérence. Dans "Some aspects of text grammars" T.A. Van DIJK à la suite de l'introduction des concepts de texte et de discours propose de distinguer les jugements de grammaticalité (qui sont tirés de la GT) des jugements de cohérence (qui renvoient à la pratique intuitive des sujets en situation d'évaluation). Il écrit (p. 3)

"Si les parleurs natifs ont la capacité de distinguer entre des discours (linguistiquement) cohérents et moins cohérents, leur compétence devrait contenir un moyen pour distinguer entre les textes grammaticaux et les textes moins grammaticaux (...). Le concept formel de texte doit rendre compte de l'importante notion empirique de cohérence".

Dans ses travaux plus récents T.A. Van DIJK abandonne cette distinction et parle systématiquement de texte cohérent ou incohérent: cet abandon est à mon avis une résultante de la déstabilisation des concepts plus profonds de texte et de discours. Dès lors en effet que l'extension de ces concepts devient plus floue, dès lors que leur frontière est sans cesse modifiée il n'y a plus moyen d'établir un partage net entre jugements de grammaticalité et jugements de cohérence.

- d) . lorsque le modèle est atteint très profondément et de manière répétée (c'est-à-dire à partir d'un certain seuil de falsification); lorsque malgré des modifications qui le complexifient de manière appréciable il n'arrive pas à une adéquation empirique suffisante, on peut:
- soit s'en remettre à un modèle concurrent disponible (fondé sur d'autres postulats) et relativement plus performant et plus sim-

ple,

- soit en constituer un autre dont les principes fondateurs semblent ne pas devoir conduire aux mêmes insuffisances.

ex: la promotion de la "sémantique générative" comme alternative de la grammaire générative et transformationnelle standard.

Dans la mesure où une grammaire est un dispositif théorique dont les parties sont liées toute modification apportée dans une région du modèle a des répercussions sur l'ensemble (cf. la fameuse thèse de DUHEM-QUINE concernant le critère de falsifiabilité de K. POPPER: "la révision qui s'impose en présence d'une évidence contredisant une des assertions du système et pas seulement l'assertion contredite directement"; J.-F. MALHERBE: La philosophie de K. POPPER et le positivisme logique, p. 101). Après qu'une modification intra-théorique ait été introduite dans une grammaire celle-ci doit donc (en principe) à nouveau être formellement évaluée pour voir, par exemple, si le changement apporté ne l'a pas rendue inconsistante ou, pour le moins, n'a pas mis gravement en danger son homogénéité.

Le protocole que l'on vient d'envisager appelle encore quelques commentaires car il n'est pas épistémologiquement très orthodoxe d'utiliser les falsifications pour aménager (corriger) le modèle théorique auxquelles elles s'appliquent. Du point de vue de K. POPPER cette solution est même tout à fait inadmissible. Pour cet auteur les épreuves (falsifiantes ou corroborantes) doivent avoir des incidences évaluatives directes: elles doivent servir à éliminer ou conserver absolument une hypothèse théorique. Tirer parti d'une falsification empirique pour modifier une règle revient à introduire dans le modèle une hypothèse ad hoc de telle sorte que la théorie soit remise sur ses pieds. Cela, dit K. POPPER est inadmissible car, à supposer qu'on en vienne à de telles pratiques, il n'y aurait plus moyen d'éprouver véritablement une théorie. Une théorie susceptible de s'aménager à partir de ses propres falsifications serait, continue en substance K. POPPER, du même genre qu'un système métaphysique car on aurait aucun moyen pratique de savoir s'il faut ou non l'adopter. On sait qu'à la suite de ce raisonnement K. POPPER en arrive à l'idée que, si à un moment ou un autre, on est conduit à introduire des hypothèses nouvelles dans une théorie ce ne doit pas être pour la préserver d'éventuelles épreuves mais au contraire pour l'exposer davantage:

"Seules sont acceptables les hypothèses auxiliaires dont l'introduction ne diminue pas le degré de falsifiabilité dans lequel elles sont introduites mais au contraire l'élève". (Logique de la découverte scientifique, p. 81).

Ce point de vue semble intenable en linguistique où l'on ne trouve pas d'exemple d'un tel usage du critère de falsifiabilité. Cela tient sans doute au fait qu'il est très difficile d'éprouver dans son ensemble et de manière décisive une grammaire (N. CHOMSKY fait la même remarque dans "Syntactic Structures" lorsqu'il explique que l'on ne dispose pas de théorie susceptible de fournir une "procédure de décision"). Lorsqu'on réfléchit sur les problèmes d'évaluation des théories linguistiques il faut tenir compte de certaines particularités (qui sont peut-être des signes d'immaturation?):

D'abord les grammaires de phrase ou de texte visent un champ théorique d'application généralement très vaste (à la différence de telle théorie physique visant un phénomène déterminé) et l'on comprendrait mal qu'à l'occasion d'une épreuve falsifiante (même d'importance), on en vienne à remettre en cause la validité du modèle complet.

Ensuite les procédures d'évaluation en vigueur dans les grammaires ne sont pas absolument fiables:

- soit que le modèle n'ait pas une capacité générative suffisante (on fait alors comme si la grammaire engendrait des énoncés, mais le caractère incomplet des dérivations amène toujours à des incertitudes) ce qui est le cas pratiquement à des degrés divers pour toutes les GT;
- soit que le champ théorique d'application visé soit lui-même mal défini. Comment élaborer des tests d'évaluation lorsque, comme T.A. van DIJK par exemple, on déplace sans cesse la frontière entre le texte et le discours (cf. supra)? Lorsqu'il y a incertitude sur le champ des faits que l'on entend décrire il est bien entendu impossible de vérifier si le modèle (approximativement) constitué les décrit vraiment.

Ces considérations amènent à la modestie et à la prudence: il faut bien reconnaître qu'en l'état actuel des connaissances linguistiques il n'y a pas moyen d'user du critère de falsifiabilité à la manière des physiciens, et il n'est pas concevable de suivre K. POPPER à la lettre. Rien n'interdit cependant dans un premier temps:

- que les linguistes tirent argumentation de falsifications grossières: contre-exemples dont l'établissement paraît ne pas poser problème

(-qu'il est inutile de recueillir par des tests spécialement conçus à cet effet)

- que les linguistes tirent profit de ces épreuves falsifiantes pour remodeler les parties de leur grammaire qui semblent tomber sous leurs coups.

Cette procédure qui joue sur les deux pôles falsification-modification est celle que j'ai exposée ci-dessus. Contrairement à ce que pense K. POPPER elle ne transforme pas forcément les théories grammaticales en systèmes métaphysiques, simplement elle déplace sur un autre plan la question de l'évaluation. D'un modèle conçu comme devant être strictement évaluable sur les faits, on passe à des modèles évaluables les uns par rapport aux autres tant du point de vue de leur "rentabilité empirique" que de leur simplicité formelle. Dans cette perspective la question du changement de grammaire (de l'abandon d'une théorie pour l'adoption d'une autre) se ramène bien souvent à une affaire de préférence où les qualités de simplicité et de commodité sont déterminantes.

3) "ARGUMENTATION SUR LA COHERENCE DES TEXTES: LE JEU "FALSIFICATION-MODIFICATION"

3.1 Point de départ

Concernant le problème de la cohérence des textes on peut s'interroger sur le développement des recherches en s'appuyant sur les remarques qui précèdent.

Pour faciliter la discussion on raisonne à partir de la règle dite de répétition ou d'identité dont on trouve de nombreuses versions (I. BELLERT, T.A. van DIJK). Cette règle stipule que pour qu'un texte soit cohérent il doit nécessairement comporter des éléments récurrents (lexèmes, proformes...) manifestant une identité sémantique (référentielle) profonde. L'introduction d'une règle comme celle-là dans un modèle déductivement orienté suppose:

- a) que l'on soit capable de la formuler explicitement de telle sorte qu'elle soit falsifiable sérieusement;
- b) que le modèle comporte tout un ensemble de systèmes de règles particuliers pour les pronominalisations, définitivisations, relativisations...;

c) que le modèle contienne un lexique encyclopédique d'où l'on puisse tirer par exemple que "Picasso" peut coréférer avec "artiste", "grand peintre", "espagnol", "auteur des demoiselles d'Avignon"...

3.2 Falsifications (grossières)

A supposer les conditions a), b), c) remplies la règle d'identité est cependant falsifiée:

1/ Lorsque les convictions du récepteur-évaluateur de sortie ne correspondent pas aux définitions fournies par le lexique encyclopédique de la GT.

ex: "Picasso est mort récemment. Le Créateur du Sacre du printemps a retrouvé sa terre natale"

est diagnostiqué incohérent par une GT ne comprenant qu'un lexique encyclopédique mais est jugé cohérent par un sujet qui croit que Picasso est l'auteur du Sacre du printemps.

2/ Lorsque malgré la présence d'éléments co-référents le texte exprime une contradiction:

- soit que cette contradiction résulte d'infractions mesurables et descriptibles (en termes de présuppositions niées...) dans le cadre d'une linguistique immanente (à base de système non pragmatique)

ex: "Si Marie m'avait écouté elle n'aurait pas définitivement repoussé Paul qui voulait l'épouser. Maintenant qu'elle est sa femme elle s'en mord les doigts";

- soit que cette contradiction résulte d'incompatibilités entre les faits que le récepteur-évaluateur se représente comme appartenant à tel ou tel type de monde

ex: dans le monde interprété comme ordinaire: "Oscar sortit du métro. Il courait tête baissée dans un couloir quand il heurta de plein fouet un platane"

est contradictoire pour celui qui croit qu'il n'y a pas de platanes dans les couloirs du métro.

3/ Lorsque malgré la présence d'éléments co-référents le texte relie des faits qui peuvent apparaître comme n'ayant aucun rapport (aucune pertinence ou relevance l'un pour l'autre) dans le monde que se représente le récepteur-évaluateur de sortie.

ex: dans un monde interprété comme ordinaire: "Marie a acheté une armoire Louis XV. Elle n'aime pas les chiens"
est généralement jugé incohérent.

4/ Lorsque malgré des répétitions (par exemple lexématiques) le texte ne construit pas une macro-structure globale appréhendable par le récepteur-évaluateur de sortie comme exprimant le thème d'ensemble (macro-topic, cf. T.A. van DIJK) du discours.

ex: "Les arbres procurent de l'ombre dans les jardins. Les jardins exigent de l'entretien. Pour cet entretien on peut faire appel à du personnel qualifié. Le personnel qualifié est employé par des entreprises spécialisées. Les entreprises spécialisées sont rares. Tout ce qui est rare est cher..."

3.3 Modifications

Les falsifications (contre-exemples) de la règle dite de répétition ou d'identité sont formulées ci-dessus en termes intuitifs, mais telles qu'elles sont, elles justifient déjà que l'on essaye d'annoncer d'autres règles de cohérence. A la suite de chercheurs comme T.A. van DIJK j'ai tenté d'en avancer un certain nombre dans mon article de "Langue Française" (no 38, mai 1978): ces règles sont encore exposées d'une manière préthéorique (d'où leur appellation de méta-règles dans "Langue française") elles renvoient à une appréciation intuitive du problème:

- la règle de non-contradiction est censée annuler la falsification envisagée en 2/ ci-dessus;
- celle de liaison vise à rendre caduque la falsification citée en 3/;
- celle de macro-structure (non citée en tant que telle dans mon article de L.F. mais évoquée dans M. CHAROLLES "Grammaire du Texte-Théorie du discours. Narrativité", Pratiques 11. 12, 1976) répond à la falsification envisagée en 4/.

3.4 Problèmes qui en résultent

Il ne fait aucun doute que ces règles présentent des défauts considérables, néanmoins, en l'état où elles sont, elles font déjà apparaître plusieurs problèmes qui ne disparaîtraient pas même si on arri-

vait à une exposition plus rigoureuse et plus complète. L'élaboration de ces règles oblige en effet comme on l'a vu (mon article de "Langue Française" fournit des développements plus détaillés sur ce point) à prendre en compte les convictions (ou "dispositions doxastiques") du récepteur-évaluateur de sortie:

- d'une part pour l'interprétation des mondes textuels représentés;
- d'autre part pour l'évaluation proprement dite des énoncés rapportés au monde représenté.

La prise en compte au niveau de la GT de ces paramètres doxastiques pose:

a) Un problème technique dans la mesure où l'on peut légitimement se demander si ces convictions (à supposer que l'on arrive à les décrire dans un vocabulaire adéquat) sont exprimables d'une manière compatible avec le métalangage de description et les règles de base du modèle. La "solution" proposée par J.S. PETOPI qui prévoit un lexique encyclopédique subjectivisé (pour moi auteur du lexique quel que soit x si x est "Picasso" alors il est artiste-peintre...,) n'est pas totalement satisfaisante car cette subjectivisation s'appliquant au lexique encyclopédique (comme composante) ne touche que le "vrai-savoir" et non les (fausses) croyances éventuelles du récepteur-évaluateur de sortie.

b) Un problème de fond car on est en droit de se demander si un modèle avec variables doxastiques ne perd pas toute généralité étant donné que l'on peut imaginer que les convictions-représentations des sujets sont aléatoires et non systématisables. Avancer à ce propos que les parleurs n'ont pas n'importe quelles croyances sur tel ou tel fait de tel ou tel monde (dire par exemple que leurs convictions sont idéologiquement informées) ne sert pas à grand chose si on ne se donne pas les moyens d'inscrire ces structures (variables) dans l'ensemble de modélisation. A cette fin on relèvera que les recherches actuelles en intelligence artificielle et en "sémantique psychologique" (pour une synthèse d'introduction cf. "Langages" 40, en particulier G. DENHIERE) apportent des éléments d'information intéressants et des "idées" de notation (du genre lexique conceptuel avec pointeur associatif) qui pourraient être exploités. Il reste cependant que ces "ouvertures" laissent intact le problème des opérations: la formulation d'une évaluation de cohérence fait intervenir non seulement des convictions (vraies ou fausses) sur les objets mais encore

elle joue sur des relations (inférentielles par exemple) qui peuvent ne pas être conformes à celles que l'on dit logiquement fondées. Tout porte à croire que si l'on s'orientait vers des modèles capables d'ingérer ces paramètres on arriverait très vite à d'extraordinaires complications, à des grammaires formellement très complexes pour un rendement empirique assez élémentaire (exiger que les GT soient conçues de telle sorte qu'elles puissent rendre compte adéquatement des évaluations de cohérence dans lesquelles interviennent par exemple des convictions erronées n'a rien d'exorbitant, au moins peut-on faire valoir qu'empiriquement les choses se passent souvent comme cela!)

Il reste par ailleurs un autre aspect du problème à envisager. Soit à nouveau l'exemple:

"Picasso est mort récemment. Le créateur du Sacre du printemps a retrouvé sa terre natale".

pour lequel on admettra un récepteur-évaluateur de sortie

- a) qui croit que le "texte" réfère à un monde qu'il interprète comme "ordinaire"
- b) qui croit dans ce monde que Picasso n'est pas (n'a jamais été) le créateur du Sacre du printemps.

Une grammaire qui serait en état d'intégrer ces informations engendrerait un diagnostic d'incohérence qui peut être empiriquement inadéquat: il suffit en effet que le récepteur-évaluateur de sortie croie (en plus de a) et de b)) que, dans le monde ordinaire, l'émetteur du texte croit que Picasso est (ou a été) le créateur du Sacre du printemps pour qu'il accepte le texte comme cohérent (sur cet emploi du terme "accepter" voir, outre mon article de "Langue française", "Stratégie du jugement d'acceptation" dans Stratégies discursives, PUL). Dans les faits des cas comme celui évoqué ci-dessus sont très courants, en situation scolaire, par exemple, on observe fréquemment que les maîtres non seulement évaluent les productions écrites de leurs (jeunes) élèves en fonction des convictions qu'ils leur prêtent (sans forcément les partager) mais encore acceptent certains de leurs textes après avoir stratégiquement calculé ce qu'ils croyaient que leur auteur souhaitait "véritablement dire" (cf. l'exemple 73 dans "Langue Française").

Pour une interprétation théorique des phénomènes de ce

genre j'ai proposé que l'on raisonne dans le cadre d'un modèle à composante stratégique de rattrapage mais sans m'illusionner. Cette appellation ne fait guère qu'image, elle vise simplement à indiquer comment, en gros, il conviendrait de concevoir (prospectivement) un modèle capable de rendre compte des capacités de récupération de cohérence dont jouissent les sujets (moyens?). A ce niveau de spéculations les difficultés sont en effet considérables. Quand on envisage de travailler dans la perspective du modèle de rattrapage on retrouve les mêmes problèmes (techniques et de fond) que ceux évoqués précédemment puisqu'on est obligé de prendre en charge des paramètres doxastiques et métadoxastiques. On est confronté aussi à une question supplémentaire.

Si l'on reconnaît que les sujets disposent effectivement de capacités de récupération de cohérence:

- soit on admet qu'ils récupèrent (tous également) parce qu'ils considèrent (tous également) qu'il est impossible dans les faits qu'un discours, quel qu'incohérent qu'il paraisse, n'ait pas quelque part une certaine cohérence (Cf. l'espèce de principe de cohérence généralisée que j'expose à la fin de mon étude de "Langue Française"). Ceci amène à concevoir en théorie le processus de rattrapage comme infini (d'une récursivité illimitée) ce qui revient à dire que la composante du modèle devrait toujours aboutir à un diagnostic terminal de cohérence quitte à intégrer dans la GT une quantité énorme de propositions doxastiques (assertions sur les objets et opérations sur les relations) pour rendre compte de tous les calculs possibles d'acceptation. Cette hypothèse qui amène, comme on l'imagine, à des problèmes techniques d'une très grande complexité conduit aussi à nier toute possibilité de modélisation et retire finalement au projet GT tout intérêt. En effet si l'on pose que dans la réalité il n'y a plus d'inacceptabilité (cette position extrémiste est celle du sociologue P. BOURDIEU dans le débat actuel sur la grammaticalité entre socio-linguistes et grammairiens générativistes, cf. "Langue Française, no 34, mai 1977) on s'interdit, comme le souligne J.C. MILNER, dans l'introduction de De la syntaxe à l'interprétation (Seuil, 1978, pp. 9-10) toute approche grammaticalement déductivement orientée:

"Il faut que soit admise la possibilité d'une théorie T de la langue; autrement dit, que pour une définition donnée des concepts "théorie" et "objet de la théorie", il existe une défini-

tion de la langue telle qu'elle puisse être considérée comme un objet pour une théorie quelconque. Cette position ... n'a, il faut le dire, rien de trivial, et les conditions qui la rendent possible sont fort restrictives si on les mesure à l'ensemble des phénomènes intuitivement reconnus comme faits de langage. Sans qu'il faille entrer dans le détail, ces conditions peuvent s'articuler comme suit: existe, donné à l'intuition, un fait, qu'on peut dire fait du grammatical et qui se résume à ceci que, dans leur ensemble, les productions de langage sont intégrales entre elles au regard d'un prédicat intuitif dit usuellement de "grammaticalité", "correction", "bonne formation", etc. On suppose de plus que: (1) toute production de langage peut être systématiquement située dans une hiérarchie définie dans les termes de ce prédicat intuitif -et cela de manière constante et indépendante des circonstances particulières de l'observation; (2) il est possible de construire un concept linguistique de "grammatical", "correct", etc., à partir du prédicat intuitif, en définissant ce dernier comme une fonction F, ayant un ensemble de valeurs fini, le plus souvent réduit à deux: "correct", et "incorrect", "grammatical" et "agrammatical"; (3) il est possible de construire une théorie T, étant donné un concept déterminé de théorie, des conditions auxquelles une production de langage donnée aura telle valeur déterminée de F, la langue n'étant rien d'autre que l'ensemble de ces conditions, objet de T. La notion de "correction" ou de "grammaticalité" ne dit donc rien de plus, prise en elle-même, que ce fait de l'inégalité parmi les productions de langage; c'est déjà le spécifier beaucoup que d'y ajouter la bivalence; la notion de langue, quant à elle, n'est que le concept de cette inégalité, en tant qu'on la rapporte à un système unique de conditions. En d'autres termes, de même qu'un Oedipe libre d'épouser sa mère, une langue où tout pourrait se dire est une contradiction dans les termes. Ce "tout ne peut pas se dire", donné à l'intuition comme une inégalité, le point (1) le construit comme un ensemble de limites, assignant chaque production de langage à une zone déterminée; étant donné un sujet d'observation, qu'elle le soit de manière variable. Autant dire que (2) définit un lieu d'impossible, revenant, pour un sujet déterminé, toujours à la même place: soit un réel au sens de Lacan";

- soit on admet qu'empiriquement (certains sujets ou groupes de sujets) récupèrent (dans certaines circonstances) jusqu'à une certaine limite; c'est-à-dire qu'on maintient la légitimité du projet grammatical sur le texte mais on se trouve confronté à une question difficile puisque l'on doit pouvoir fixer dès le modèle (ou pour le moins introduire dans une grammaire de description) un seuil d'application maximum de la composante de rattrapage ce qui me semble constituer pour le moment une exigence théorique impossible.

4) ETAT ET PERSPECTIVES (PERSONNELS)

Mon opinion est présentement que les sujets (en raison de déterminismes sociaux à préciser) jouissent de capacités de récupération limitées. Je maintiens donc l'idée qu'il existe non pas une norme de cohérence mais des "faits normatifs" (Piaget) de cohérence socialement (sur) déterminés. Je reste en conséquence convaincu de la pertinence du projet grammatical sur le texte, d'autant que pour des raisons épistémologiques (cf. K. POPPER avec les restrictions ci-dessus) je ne vois pas qu'il puisse y avoir d'autre alternative scientifiquement viable à long terme.

Dans l'impossibilité où je me trouve de penser théoriquement les faits (de limite) de récupération je m'emploie simplement pour le moment à rassembler des observations sur:

- les pratiques des maîtres mis en situation d'évaluer la cohérence des textes de jeunes élèves
- les usages en cours chez certains critiques littéraires confrontés à des textes comme ceux de A. RIMBAUD qui ont été à un niveau d'acceptabilité normal (cf. mon étude dans "Europe", mai-juin 1973)
- les pratiques évaluatives des discours pathologiques par les psychiatres-psychanalystes qui me semblent justement (étant donné leur spécialisation c'est-à-dire au fond leur "bagage cognitif") développer des procédures de récupération supérieures (en efficacité compréhensive) à celles que "la société" admet comme normales (cf. Lacan: Ecrits "inspirés": schizographie, 1931).

Ces observations me confirment qu'une "société" dispose de seuils de récupération de cohérence qui sont repérables au travers des pratiques diversifiées des sujets, de plus j'en tire l'information que ces seuils sont variables : ils changent avec les groupes sociaux qui prennent en charge (sont chargés de) l'application de ces pratiques.

Parallèlement je continue à me documenter sur les GT car je pense que certains modèles comportent des dispositions (assez complexes) qui pourraient permettre d'affronter théoriquement les questions ci-dessus.

Enfin, je m'intéresse de plus en plus aux "modèles dits cognitifs" (mais je ne sais pas vraiment si on peut parler de "modèles"

et d'alternatives aux GT) qui sont utilisés par les chercheurs en intelligence artificielle car ils apportent, me semble-t-il, un certain nombre de perspectives assez nouvelles sur les problèmes du discours (pour un exposé plaisant voir W. SKYVINGTON Machina Sapiens, Seuil, 1976; pour une synthèse orientée vers les problèmes de traduction automatique (cf. T.A. Informations, no 1, 1976): C. BOITET: "Méthodes sémantiques en traduction automatique".